

6° assemblée ordinaire du conseil d'administration Le lundi, 20 octobre 2025 à 19 h Salle de la cité du bureau d'arrondissement de Charlesbourg 160, 76 e Rue Est

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S:

M. Rémi Bouguet

M'e Stéphanie Poulin

M'e Sabrina Fortin

M. Jean-Pascal Dumont

M'e Catherine Savoie

M. David Khayat

Vice-président

Administratrice

Administratrice

Trésorier

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

M^{me} Marie-Pierre Boucher Conseillère municipale
M. Claude Lavoie Conseiller municipal

M. Ernesto Salvador Cobos Conseiller en consultations publiques,

Ville de Québec

M^{me} Lydia Duranleau Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS:

Mme Geneviève KhayatSecrétaireM. Michel-Marie BellemareAdministrateurM. Sylvain PelletierAdministrateur

7 citoyens étaient présents.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Rémi Bouguet ouvre l'assemblée à 19h01.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Rémi Bouguet fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. Il n'y en a pas.

Ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00		
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02		
3.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2025	19 h 05		
4.	Suivi du procès-verbal	19 h 08		
5.	Dossiers du conseil de quartier			
	Suivi - Mise à jour du plan d'action du CQ	19 h 25		
6.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 05		
7.	Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 20		
8.	Correspondance et trésorerie	20 h 35		
9.	Divers	20 h 40		
10. Levée de l'assemblée 20 h 50				

RÉSOLUTION CQJ-24-CA-45

Sur proposition de M^{me} Sabrina Fortin, appuyée par M^{me} Catherine Savoie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 15 SEPTEMBRE 2025

M. Rémi Bouguet demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

Concernant le réaménagement de l'aire de planche à roulettes au Patro Charlesbourg, une correction doit être apportée, soit le retrait de la phrase suivante (page 3) : La Ville est en appel d'offre pour la construction de ces nouveaux modules.

RÉSOLUTION CQJ-24-CA-46

Sur la proposition de M^{me} Stéphanie Poulin, appuyée par M^{me} Sabrina Fortin, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 15 septembre 2025 avec la modification susmentionnée.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Il y aura l'ajout de passages pour piétons au parc de la Montagne-des-Roches. Les travaux sont prévus en 2026.

La Ville met en pause leur programme de soutien à la mobilisation en 2026 afin d'évaluer les impacts et renforcer celui-ci. Le projet de mobilisation à la sécurité routière du conseil de quartier ne pourra donc pas être reconduit en 2026. La production de nouvelles pancartes n'aura pas lieu, mais les pancartes existantes seront récoltées en novembre, entreposées et redistribuées en 2026. La logistique pour cette récolte est à déterminer.

5. DOSSIER DU CONSEIL DE QUARTIER

5.1 Suivi - Mise à jour du plan d'action du CQ

M. Rémi Bouguet présente les avancements du conseil de quartier en lien avec la mise à jour du plan d'action. La consultation des citoyens résidant dans le quartier se fera probablement via un formulaire. Plusieurs propositions sont émises par les membres du conseil de quartier et les citoyens présents en lien avec les façons de rejoindre le plus de personnes possibles. Le CDC de Charlesbourg pourrait apporter un soutien dans cette démarche. La somme restante du budget de fonctionnement sera utilisée d'ici la fin de l'année pour ces besoins en ajout à la demande de <u>subvention</u> de 10 000\$ à la Ville.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Aucune intervention des conseillers municipaux. M^{me} Marie-Pierre Boucher et M. Claude Lavoie profitent de ce moment pour remercier le conseil de quartier.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen demande si la Ville peut faire quelque chose pour contrer la pollution visuelle causée par les poteaux qui sont nombreux et qui ne servent parfois plus. Ceux-ci n'appartiennent pas à la Ville. Ce type de demande pourrait être mentionné lors de consultation pour des nouveaux projets d'aménagement.

En lien avec les aménagements possibles pour le secteur de la 1^{re} Avenue, notamment ceux qui touchent la friche de la 41^e Rue, un citoyen se dit inquiet de l'augmentation de la demande en eau et du traitement des eaux usées. Pour le moment, les infrastructures sont suffisantes pour répondre à la demande et la Ville prend différentes actions pour la limiter (p. ex. réduction des fuites).

Une citoyenne demande la possibilité d'ajouter des lumières sur les trottinettes électriques afin de favoriser leur visibilité.

Un citoyen demande si les éléments mentionnés par les citoyens lors de la consultation publique en lien avec les projets résidentiels au 600, 60e Rue Est ont été entendus. Les projets de résolution sont disponibles sur la fiche du projet : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?ldProjet=911.

Un autre citoyen demande pourquoi les lignes de la piste cyclable au coin du boulevard Mathieu et Louis-XIV ont été effacées. N'ayant pas de réponse, un retour sera fait à la prochaine assemblée.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Deux demandes ont été reçues par courriel pour l'obtention de pancarte de sécurité routière. Le conseil de quartier du Plateau en a en surplus et ils vont en donner au conseil de quartier des Jésuites afin qu'elles soient redistribuées dans le quartier.

Une partie de la reddition de compte en lien avec le projet de sécurité routière à l'école des Deux-Moulins a été reçue par courriel.

En date d'aujourd'hui, il y a 2055,33\$ dans le compte.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-47

Sur proposition de M^{me} Sabrina Fortin, appuyée par M. David Khayat, il est résolu que le conseil de quartier des Jésuites autorise le paiement de 125\$ à M^{me} Lydia Duranleau pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 20 octobre 2025.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-48

Sur la proposition de M^{me} Sabrina Fortin, appuyée par M^{me} Stéphanie Poulin, il est résolu de rembourser la somme de 28,27\$ à M. David Khayat pour le paiement des collations lors de l'assemblée ordinaire du 20 octobre 2025.

$^{\circ}$	\mathbf{r}	ΙV		п	\mathbf{c}
ч		W	_	ĸ	

Aucun point *Divers*.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Rémi Bouguet lève l'assemblée à 20h45.

Compte-rendu	rédigé	par	M ^{me} Lydia	a Duranleau	et	révisé	par	\mathbf{M}^{me}	Sabrina	Fortin	et	Mme
Geneviève Kha	ayat.											

SIGNE	SIGNE
M ^{me} Sabrina Fortin	M ^{me} Geneviève Khayat